SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1390003: remorquage

En vigueur au 01/03/2017 (Dernière actualisation de la page 26/08/2019)

Indexation de 0,79% en 03/2017. En cas d'indexation en application des CCT sectorielles, seuls les salaires minimums sont indexés.

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Commission paritaire officielle (CP 139).

1. CATEGORIE: Services de remorquage

Fonction	Salaire	
	Par mois	Horaire
Capitaine	2929.0900	22.8935
Timonier	2521.4100	19.7071
Motoriste	2789.1100	21.7994
Assistant-motoriste	2422.0600	18.9306
1er matelot	2264.9400	17.7026
2ème matelot A	2264.9400	17.7026
Stagiaire	1285.1200	10.0444